



Mairie de **COURLON-SUR-YONNE**

Réunion du Conseil Municipal

Du Vendredi 9 Avril 2021

Procès - verbal

Le Conseil Municipal convoqué le 30 mars 2021, s'est réuni en séance ordinaire, le 9 Avril 2021, à 20 h 30, sans public, à la salle communale - 41 rue des Préaux, sous la présidence de Madame Christina Rangdet, Maire.

	Présents	Représentés par	Excusés	Secrétaire de séance
Rangdet Christina				
Bakowski Marie				
Bermudez Jérémy				
Beyrand Thierry				
Cooreman Sophia				
Desmolin Jean-Luc				
Desvignes Laura				
Fontenelle Sébastien		Antonio Soria		
Job Alain				
Maguin Sandrine				
Point Annick				
Rangdet Elisa		Christina Rangdet		
Soria Antonio				
Vergier Christelle				

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 Mars 2021 est adopté sans observations particulières.

En préambule, Madame le Maire sollicite l'avis du Conseil sur le fait d'ajouter à l'ordre du jour, une délibération concernant le transfert provisoire à la salle communale de l'actuelle salle de Conseil. La salle de Conseil accueillerait la nouvelle classe faute de local sur le groupe scolaire. Une demande a été faite auprès du Préfet de l'Yonne pour autorisation de changement de destination et le Procureur de la République sera également saisi. Les conseillers y sont favorables à l'unanimité.

I/ Taux des taxes foncières bâtie et non bâtie : Considérant la réforme de la fiscalité locale relative à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales et les investissements prévus les prochaines années, les conseillers décident à l'unanimité, d'augmenter de 0,5 points le taux de la taxe foncière sur le bâti et de fixer les taux des taxes locales comme suit :

- Foncier bâti (taux communal de 16,80 + 21,84 de taux sur la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties) : 38,64
- Foncier non bâti : 48,46 (taux inchangé)

II/ Remplacement de M.Taddei Bernard au sein des différents syndicats et commission

Le Conseil procède à l'unanimité, au remplacement de M. Bernard Taddei au sein des organismes suivants :

- Le SDEY (Syndicat Départemental d'Electrification de l'Yonne) : Titulaire : Antonio Soria et Suppléant : Jean-Luc Desmolin.
- Le SIVU-FOURRIERE (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Fourrière) : Titulaire : Laura Desvignes et Suppléante : Christelle Verger.
- Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation multiple) : Christina Rangdet, Sébastien Fontenelle, Antonio Soria et Jean-Luc Desmolin.
- Le Comité Consultatif du CPI : Christina Rangdet et Antonio Soria
- La Représentante Défense : Annick Point

III/ Rapport de la CLECT du 11/02/2021 relatif aux charges transférées pour le BAN

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le rapport de la Clect du 11/02/2021, prend acte que le calcul des attributions de compensation découlera de ce rapport dès l'ouverture du Bassin d'Apprentissage et autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération..

IV/ Convention de mise à disposition du personnel de l'AICPYS

L'association intermédiaire des cantons de Pont-sur-Yonne et Sergines permet sans engagement de pouvoir remplacer le personnel ou renforcer temporairement les effectifs en cas de besoin. La Commune a recours à ses services depuis plusieurs années. Les coûts à compter du 1^{er}/01/2021 pour cette mise à disposition sont les suivants :

Tarif horaire de base	Base	18,92 €
Tarif horaire majoré	10%	20,82 €
Tarif horaire majoré	25%	23,65€
Tarif horaire majoré	50%	28,38 €
Tarif horaire majoré	100%	37,84 €
Indemnités kilométriques		0,35 €/km

Le Conseil autorise à l'unanimité, Mme le Maire, à signer cette convention.

V/ Informations du Maire et questions diverses

Le Conseil Municipal est informé de :

- l'entretien en Sous-Préfecture relatif au projet « écoles ». Un dossier de demande de subvention DETR sera déposé pour une première tranche de travaux 2021 concernant la

remise aux normes et à l'accessibilité. Les appels d'offres ont été lancés avec une remise des plis fixée au plus tard, le 16/04/2021. Madame le Maire fixe la date de la Commission d'Appel d'Offres au samedi 24/04/2021 à 14 h 00.

- la réalisation des travaux d'aménagement du bureau de l'école faits en régie pour pouvoir récupérer la TVA.
- L'avancée du dossier « réhabilitation de logements » Place du Four/Rue de Bray. Ce projet doit être modifié. Un nouveau projet doit être déposé en Préfecture. Le montant des subventions reste inchangé.
- l'enveloppe budgétaire qui sera inscrite chaque année sur le budget afin de planifier les phases de curage du réseau d'assainissement et de l'eau pluviale. Ces travaux seront effectués afin de remédier à la saturation des collecteurs.
- L'organisation d'une journée propreté lors d'un week end dont la date sera précisée ultérieurement.

VI/ Questions des Conseillers

Annick Point sollicite pour des adolescents, la possibilité d'installer un grillage attenant au terrain de basket aux fins d'éviter que le ballon se retrouve dans le ruisseau. Les adolescents souhaitent aussi l'implantation d'un parc de musculation.

Thierry Beyrand signale un véhicule stationné dans les hauteurs de la Commune (*la gendarmerie informée, doit décider de son enlèvement*).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures et 10 minutes.

Fait à Courlon-Sur-Yonne, le 12 Avril 2021

Mme le Maire,

Christina Rangdet



